Lorsque vous priez, alors que vos rangs soient droits et que l'un d'entre vous soit votre imam [dans la prière]. Lorsqu'il proclame la grandeur d'Allah, alors proclamez la grandeur d'Allah

D'après Hittân ibn 'AbdiLlah ar-Raqâchi qui a dit : J'ai prié avec Abû Mûsâ Al Ach'arî et lorsqu'il était dans la position assise [du Tachahoud], un homme parmi les gens a dit : « La prière a été établie avec la bonté et l'aumône légale. » Il a dit : Quand Abû Mūsâ eut terminé la prière et salué, il se tourna vers les gens et demanda : " Qui parmi vous a dit ceci et cela ? " Les gens restèrent silencieux. Il répéta : « Qui parmi vous a dit ceci et cela ? " Les gens restèrent encore silencieux. Alors, il a dit : « Ô Hittân ! C'est peut-être toi qui as dit cela. » Hittân répondit : « Non, je ne l'ai pas dit. J'ai eu peur que tu sois déçu de moi à cause de cela. " Alors, un homme parmi les gens a dit : " C'est moi qui l'ai dit et je n'ai voulu que le bien à travers elle. " Alors, Abû Mûsâ a dit : « Ne savez-vous pas ce que vous devez dire dans votre prière ? Certes, le Messager d'Allah s'est adressé à nous, il nous a expliqué notre Tradition et il nous a appris notre prière. Il a dit : « Lorsque vous priez, alors que vos rangs soient droits et que l'un d'entre vous soit votre imam [dans la prière]. Lorsqu'il proclame la grandeur d'Allah, alors proclamez la grandeur d'Allah ; lorsqu'il dit : {Non pas ceux qui ont encouru Ta colère, ni ceux qui se sont égarés} [L'Ouverture, 1 : 7], alors dites : Âmîn. Et Allah vous répondra. Lorsqu'il proclame la grandeur d'Allah et s'incline, alors proclamez la grandeur d'Allah et inclinez-vous car l'Imam s'incline avant vous et se relève avant vous. Alors, le Messager d'Allah dit : " Ceci équivaut à cela. " Et lorsqu'il dit : " Allah a entendu quiconque l'a loué ", alors dites : " Ô Allah ! Notre Seigneur, la louange T'appartient. " Allah vous entend. En effet, Allah (Béni et Élevé soit-Il) a dit sur la langue de Son Prophète : " Allah a entendu quiconque l'a loué. " Lorsqu'il proclame la grandeur d'Allah et se prosterne, alors proclamez la grandeur d'Allah et prosternez-vous car l'Imam se prosterne avant vous et se relève avant vous. " Alors, le Messager d'Allah a dit : " Ceci équivaut à cela. " Et lorsqu'il s'assoit [pour le Tachahoud], que les premières paroles de chacun d'entre vous soient : " Les salutations, les bonnes choses et les prières appartiennent à Allah. Que la paix soit sur toi, ô Prophète, ainsi que la miséricorde d'Allah et Ses bénédictions. Que la paix soit sur nous ainsi que sur les vertueux serviteurs d'Allah. Je témoigne qu'il n'y a aucun Dieu [en toute vérité] excepté Allah et je témoigne que Mohammed est Son serviteur et Son Messager. "

[Authentique] [Rapporté par Muslim]

[Un jour] Le Compagnon Abû Mûsâ Al Ach'arî (qu'Allah l'agrée) effectua une prière et lorsqu'il parvint à la position assise lors du Tachahoud, un homme parmi les fidèles qui était derrière lui a dit : « Dans le Coran, la prière a été liée à la bonté et l'aumône légale. » Quand Abû

Mūsâ (qu'Allah l'agrée) eut terminé la prière, il se tourna vers les fidèles et leur demanda : " Lequel d'entre vous a dit cette parole : " Dans le Coran, la prière a été liée à la bonté et l'aumône légale !? " Les gens restèrent silencieux et personne parmi eux parla. Il leur répéta encore une fois la question. Et lorsque personne ne lui répondit, Abû Mûsâ (qu'Allah l'agrée) a alors dit : « Ô Hittân ! Tu l'as dite !? » Il lui a dit cela en raison de sa familiarité, sa proximité et son lien avec lui et parce que cette accusation ne lui nuirait pas. C'était aussi pour inciter le véritable locuteur à se dévoiler et reconnaître sa parole. Hittân infirma cela et s'exclama : " Assurément, j'ai eu peur que tu me blâmes et que tu penses de moi que je l'ai dite. " Alors, un homme parmi les gens a dit : " C'est moi qui l'ai dite et je n'ai voulu que du bien à travers elle. " Alors, en guise d'enseignement, Abû Mûsâ lui a dit : " Ne savez-vous pas ce que vous devez dire dans votre prière !? " Ceci est une réprobation de sa part. Ensuite, Abû Mûsâ leur informa qu'une fois le Prophète s'étant adressé à eux, leur avait expliqué leur Législation et il leur avait appris leur prière. Il avait dit : Lorsque vous priez, alors arrangez vos rangs et soyez droits ; ensuite, que les gens prennent l'un d'entre eux en tant qu'imam. Lorsque l'imam prononce la proclamation de la grandeur d'Allah de l'entrée en prière, alors proclamez-la comme lui. Lorsqu'il lit la sourate : L'Ouverture et qu'il parvient au verset : {Non pas ceux qui ont encouru Ta colère, ni ceux qui se sont égarés} [L'Ouverture, 1 : 7], alors dites : Âmîn. Et lorsque vous faites cela, alors Allah répond à votre invocation. Lorsque l'imam proclame la grandeur d'Allah et s'incline, alors proclamez la grandeur d'Allah et inclinez-vous. En effet, l'imam s'incline avant vous et se relève avant vous. Ne le précédez donc pas car l'instant où l'imam vous a précédés au moment de son inclinaison, vous serez alors obligés de retarder votre inclinaison après qu'il se soit relevé un instant. Ainsi, cet instant-ci pour cet instant là et l'instant de votre inclinaison équivaudra alors à l'instant de son inclinaison. Et lorsque l'imam dit : " Allah a entendu quiconque l'a loué ", alors dites : " Ô Allah ! Notre Seigneur, la louange T'appartient. " Lorsque les fidèles disent cela, alors Allah entend leur invocation et leur parole. En effet, Allah (Béni et Élevé soit-Il) a dit sur la langue de Son Prophète : " Allah a entendu quiconque l'a loué. " Ensuite, lorsque l'imam proclame la grandeur d'Allah, alors les fidèles proclament aussi la grandeur d'Allah et se prosternent. En effet, l'imam se prosterne avant vous et se relève avant vous. " Ainsi, cet instant-ci pour cet instant là et l'instant de la prosternation du fidèle équivaudra alors à l'instant de la prosternation de l'imam. Et lorsque l'imam parvient au moment du Tachahoud, que les premières paroles du fidèle soient : " Les salutations, les bonnes choses et les prières appartiennent à Allah. " En effet, la royauté, l'éternité et la grandeur appartiennent toutes à Allah. Il en est de même des cinq prières qui appartiennent toutes à Allah. " La paix soit sur toi, ô Prophète, ainsi que la miséricorde d'Allah et Ses bénédictions. La paix soit sur nous ainsi que sur les vertueux serviteurs d'Allah. " Demandez donc Allah la préservation de tout défaut, toute tare, toute déficience et toute corruption. Et nous saluons spécifiquement notre Prophète Muhammad . Ensuite, nous saluons nos propres personnes, puis nous saluons les vertueux serviteurs d'Allah qui s'acquittent de ce qui leur incombe comme droits d'Allah et droits de Ses serviteurs. Enfin, nous témoignons qu'il n'y a aucun Dieu [en toute vérité] excepté Allah et nous témoignons que Mohammed est Son serviteur et Son Messager.